



Une formation pour les futurs techniciens de l'agriculture, de l'élevage et du monde animal.

Répartitions des heures d'enseignement



Deux grands domaines d'enseignement, 12 modules, 15 disciplines, cours, TP/TD, nombreuses activités théoriques et pratiques.

Domaine 1

Enseignement général, ouverture sur le monde, compréhension des faits économiques, sociaux et culturels, information, expression et communication.

4 Modules	6 Disciplines	Horaires*
Organisation économique, sociale et juridique	Économie Générale	1h30
Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	Français	1h00
	Éducation Socioculturelle	1h30
	Documentation	0h30
Langue Vivante	Anglais	2h00
Éducation Physique et Sportive	EPS	1h30

Domaine 2

Enseignement professionnel lié aux productions animales.

8 Modules	9 Disciplines	Horaires*
Traitement de données	Mathématiques	2h00
Informatique et Multimédia	Informatique	
Productions animales et société	Zootecnie - Biologie	0h30
	Histoire - géographie	0h30
	Économie	1h00
Fonctionnement de l'exploitation d'élevage	Zootecnie - Agronomie	0h30
	Économie	1h00
Biologie et chimie et statistiques appliquées aux productions animales	Biologie	1h00
	Chimie	0h45
	Mathématiques	0h30
Zootecnie générale et comparée	Zootecnie	3h30
* : Manipulations des animaux et interventions sur les productions fourragères TP sur l'exploitation agricole du lycée	Zootecnie Agronomie	2h15
Conduites des élevages	Zootecnie	1h30
	Agronomie	0h45
	Agroéquipements	0h30

* horaires hebdomadaires donnés ici à titre indicatif. Ils sont répartis sur les deux années.



Les atouts de la formation

Un module d'accompagnement personnalisé

Aide à la construction du **projet personnel et du projet professionnel** de chaque étudiant.

Il s'agit d'un accompagnement par les enseignants de la classe (1h30 chaque semaine) :

- pour la formation en BTS,
- pour une éventuelle poursuite d'étude,
- pour l'insertion professionnelle future

14 semaines de stages sur deux années

Un stage individuel en organisme lié aux Productions Animales, deux stages collectifs « productions animales et société », et « Approche Globale d'une Exploitation », un stage en exploitation agricole et un stage pratique sur l'exploitation agricole du lycée.

Les particularités de la formation

Trois productions

Elevage bovin, Elevage équin et Elevage porcin.

L'élevage ovin peut également être abordé en fonction des demandes des étudiants.

l'Agriculture Biologique

Un module spécifique au lycée Edgar Pisani : MIL (Module d'Initiative Locale) Agriculture Biologique.

Plus...

- >> Un MIL « Productions Laitière »,
- >> Une approche du Développement Durable sous différentes formes,
- >> Une étude de la Production de « Veaux de Lait sous la Mère » spécifique au département.
- >> L'hippologie Equitation sous la forme d'un enseignement complémentaire possible au centre équestre.

L'examen

50% d'épreuves terminales en fin de deuxième année :

- épreuve Générale « Expression française et culture socio-économique » écrit (coefficient 6),

Epreuve Professionnelle :

- épreuve écrite « scientifique et technique en zootechnie » (coefficient 6),
- soutenance d'un rapport analytique de stage, montrant une maîtrise des situations significatives professionnelles des métiers en « Productions Animales » (coef. 6).

50% d'épreuves sous la forme de contrôles continus en cours de formation durant les deux ans.

Les points supérieurs à 10 en EPS et en MIL s'ajoutent, après avoir été multipliés par trois, au total des points obtenus.

Pour être admis il faut obligatoirement avoir obtenu **une moyenne supérieure ou égale à 10** mais aussi **une moyenne supérieure ou égale à 9 aux épreuves terminales.**

Admission et poursuite d'études



- Admission :**
- **Après le Baccalauréat** Bac S, STAV ou CGEA de préférence mais accès possible avec d'autres baccalauréats (il est conseillé dans ce cas de prendre contact avec l'établissement).
 - Suivre la **procédure informatisée** (inscription jusqu'à fin mars, et connaissance de l'admission courant juin) par le site : www.parcoursup.fr.

Après le BTS :

Grandes Ecoles sur concours (ENSA, Ecole Vétérinaire ou ENITA) après classe préparatoire spécifique Post-BTS Licence Professionnelle, (nombreuses dans le domaine des productions animales), Licence et Master, certificat de spécialisation...

Vie professionnelle: agriculteur-éleveur, conseiller agricole en Chambre d'Agriculture, en coopérative, en organisme de sélection, en groupement de producteurs, technico-commercial (aliments, produits vétérinaires...) technicien (Institut de l'Élevage, INRA, services vétérinaires...).

